

Ministry of Health

Assistive Devices Program  
5700 Yonge Street, 7<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M2M 4K5  
[www.health.gov.on.ca/adp](http://www.health.gov.on.ca/adp)

Tel.: 416-327-8804  
Fax.: 416-327-8192  
Toll Free: 1-800-268-6021  
TTY: 416-327-4282  
TTY: 1-800-387-5559  
E-mail: [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca)

Ministère de la Santé

Programme d'appareils et accessoires fonctionnels  
5700, rue Yonge, 7<sup>e</sup> étage  
Toronto (ON) M2M 4K5  
[www.health.gov.on.ca/paaf](http://www.health.gov.on.ca/paaf)

Tél. : 416-327-8804  
Télééc. : 416-327-8192  
Sans frais: 1-800-268-6021  
ATS : 416-327-4282  
ATS : 1-800-387-5559  
Courriel: [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca)



## Note de service

**Destinataires :** Fournisseurs d'appareils et fournitures d'assistance respiratoire inscrits au PAAF

**Expéditeur :** David Schachow, directeur intérimaire, Programme d'appareils et accessoires fonctionnels

**Date :** Le 1<sup>er</sup> mai 2020

**Objet :** **Report de la mise en œuvre** de la nouvelle grille tarifaire pour les systèmes de ventilation en pression positive - révisé

---

Le ministère de la Santé **retardera la mise en œuvre** de la nouvelle grille tarifaire pour les systèmes de ventilation en pression positive, actuellement prévue pour le 13 mai 2020 jusqu'au juillet 2020. Étant donné l'évolution de la situation concernant la COVID-19 et de ses répercussions sur le système de soins de santé de l'Ontario, le ministère a décidé de retarder la mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire. Cette décision a été prise à la suite d'un examen approfondi des importantes pressions exercées actuellement sur la capacité du système de soins de santé à l'échelle de la province, ainsi qu'en raison de l'engagement du ministère visant à garantir la sécurité des patients, alors que nous cherchons à réduire une éventuelle exposition à la COVID-19.

Par conséquent, les prix approuvés par le PAAF pour les systèmes de ventilation en pression positive demeureront entre-temps au niveau actuel :

- 860 \$ pour les systèmes de ventilation en pression positive continue;
- 1 020 \$ pour les systèmes de ventilation en pression positive avec titration automatique;
- 1 120 \$ pour les systèmes de ventilation en pression positive à double niveau.

En plus de retarder la mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire, le PAAF retardera également la mise en œuvre des critères médicaux d'admissibilité révisés pour un système de ventilation en pression positive avec titration automatique. En plus d'avoir reçu un diagnostic de syndrome d'apnées obstructives du sommeil, le demandeur doit également satisfaire le critère supplémentaire énoncé à la section 335.01 du manuel des

politiques et de l'administration – équipement et fournitures respiratoires.

Toutes les questions se rapportant à cette note de service doivent être transmises à l'adresse [adpvendors@ontario.ca](mailto:adpvendors@ontario.ca).

(document original signé par)

David Schachow,  
directeur intérimaire  
Programme d'appareils et accessoires fonctionnels